



CONVOCAATION

Les citoyennes et les citoyens actifs de la commune de Surpierre sont convoqués en assemblée communale ordinaire **le lundi 23 mai 2022, à 19h30 à la grande salle de Surpierre.**

ORDRE DU JOUR

- 1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2021 ;

- 2 Comptes de l'exercice 2021 :
 - 2.1 Compte de résultats ;
 - 2.2 Compte des investissements ;
 - 2.3 Rapport de gestion ;
 - 2.4 Rapport de la commission financière ;
 - 2.5 Approbation des comptes de résultats et des investissements 2021.

- 3 Informations & divers.

Le Conseil communal

Nota bene :

Le procès-verbal de l'assemblée du 13.12.2021 ne sera pas lu, il est à disposition au bureau communal (version papier, imprimée).

Quant aux comptes de l'exercice 2021 ainsi que ses annexes, ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée durant les horaires d'ouverture du bureau, soit le lundi de 18h à 20h, le mardi de 13h30 à 15h et le jeudi de 9h à 11h.

Les documents précités sont également publiés sur notre site internet www.surpierre-fr.ch.